

Éditorial du président



M. Conrad Ouellon a pris la relève, en octobre dernier, à la présidence du Conseil supérieur de la langue française, poste qu'a occupé M^{me} Nadia Brédimas-Assimopoulos, de février 1996 à octobre 2005.

C'est avec plaisir que je m'adresse aux lecteurs du *Bulletin* du Conseil pour la première fois. Je dresse ici les grandes lignes qui guideront les travaux du Conseil pour les quatre années à venir.

Mon entrée en fonction au Conseil supérieur de la langue française coïncide en quelque sorte avec la fin d'un programme triennal dont les résultats nous permettent de faire les suivis nécessaires et d'ouvrir de nouvelles pistes. Dans le Rapport annuel de gestion 2004-2005 du Conseil, le bilan du mandat de M^{me} Brédimas-Assimopoulos faisait état des divers travaux réalisés depuis 1996.

Le Conseil n'en continuera pas moins de s'intéresser aux dossiers ayant fait l'objet de son attention ou nécessité son intervention au cours des dernières années. En effet, en matière de langue, rien n'est jamais définitivement joué. C'est ainsi qu'il faudra suivre le sort fait aux diverses recommandations de l'avis sur *Le*

*français, langue normale et habituelle du travail*¹. Le Conseil a d'ailleurs noté avec satisfaction des améliorations en ce qui a trait à l'accueil et à la francisation des immigrants; il suit avec intérêt les travaux visant à faciliter l'intégration à la société québécoise des candidats exerçant des professions et des métiers réglementés. Il continuera de faire le suivi systématique des autres recommandations, en concertation, autant que faire se peut, avec les organismes et ministères intéressés.

Il faudra également réfléchir aux suites à donner à la mesure globale des langues d'usage public qui permet, d'une certaine manière, de juger des résultats visés par la politique linguistique du Québec. Il serait intéressant de voir dans quelle direction les choses ont évolué depuis dix ans.

Suite à la page 2

¹ *Le français, langue normale et habituelle du travail*, (Avis), Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2005, 55 p.

Cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et des prix du Conseil

Le Conseil a procédé à la 28^e remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608 le 15 mars dernier à la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec. Il a en même temps remis le prix Émile-Ollivier, créé par le Conseil en collaboration avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, dans le but de récompenser l'auteur d'une œuvre littéraire publiée en français par une maison d'édition canadienne située à l'extérieur du Québec.

« Par la remise de ces hautes distinctions, le Conseil veut faire ressortir l'admirable continuité

qui existe entre l'action des récipiendaires et des lauréats et celle d'une collectivité francophone dynamique pour conserver et développer sa langue », a souligné M. Conrad Ouellon, président du Conseil supérieur de la langue française, au cours de la cérémonie qui accueillait quelque 200 invités.

L'événement s'est déroulé sous la présidence d'honneur de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la

Suite à la page 4

Sommaire du Bulletin

Éditorial du président	1
Cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et des prix du Conseil	1
Notices biographiques des récipiendaires	4
Extraits des discours des récipiendaires	5
Le Prix du 3-Juillet-1608	6
<i>Le français, langue de la diversité québécoise.</i>	6
Une réflexion à poursuivre	7
Un nouveau prix littéraire : le prix Émile-Ollivier	8
Remise des prix Jules-Fournier et Raymond-Charette	10
Brèves et nouveautés	11
Pour s'abonner au Bulletin	12

Éditorial du président

Suite de la une

Programme de recherche

Pour les prochaines années, le programme de recherche du Conseil répondra aux objectifs définis dans le Plan stratégique en matière de politique linguistique (2005-2008), particulièrement la « redynamisation du processus de francisation, l'intégration linguistique des immigrants et les défis linguistiques que pose une société de l'in-

« Le programme de recherche du Conseil portera essentiellement sur la redynamisation du processus de francisation, l'intégration linguistique des immigrants et les défis linguistiques que pose une société de l'in-

formation »; également, il s'inscrira en même temps dans la suite des avis et recommandations déjà émis par le Conseil. De plus, il prendra en compte les analyses et réflexions présentées dans deux ouvrages, *Le français au Québec: les nouveaux défis* et *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire* dans le but de mieux saisir les conditions susceptibles de favoriser le maintien, puis l'accroissement de l'usage du français comme langue commune au Québec.

Compte tenu de certains aspects de la situation linguistique québécoise qui lui semblent plus problématiques et qui en même temps sont fréquemment l'objet des discussions publiques, le Conseil a décidé d'accorder la priorité à deux grands thèmes, soit la francisation des immigrants et la qualité de la langue.

La francisation des immigrants

Le premier sujet de préoccupation du Conseil supérieur de la langue française a trait à l'intégration linguistique des immigrants dans la société québécoise. Ce thème prend toute son importance lorsque l'on considère qu'en 2004, 63 % de l'augmentation de la population active au Québec était assurée par l'immigration, les prévisions laissant entrevoir que cette proportion passera à 100 % d'ici 2014; en 2030, c'est la totalité de la croissance de la population québécoise qui dépendrait de l'immigration². Il est donc difficile

« Le premier sujet de préoccupation du Conseil supérieur de la langue française a trait à l'intégration linguistique des immigrants dans la société québécoise. »

de concevoir un avenir en français au Québec sans l'intégration en français des nouveaux arrivants et sans leur participation à notre développement social et économique. Qui dit intégration en français, dit aussi intégration sociale, ce qui laisse entendre ouverture de la société d'accueil à l'autre.

La question de la francisation des immigrants demeure préoccupante malgré les progrès déjà notés et le Conseil continuera donc à suivre l'évolution du dossier. C'est dans cette ligne de pensée, et dans le but de mieux connaître la situation actuelle, que nous avons l'intention de rencontrer des groupes ou associations d'immigrants pour avoir une idée plus juste des embûches et des conditions favorables à leur intégration linguistique ainsi que des attitudes de la société d'accueil. Les recherches exploratoires que nous comptons ainsi entreprendre seront principalement de nature qualitative et devraient alimenter les réflexions du Conseil dans sa quête d'avenues propres à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Reprenant une position déjà énoncée dans l'avis sur *Le français, langue normale et habituelle du travail*³, le Conseil soutient que l'obligation de francisation ne peut prendre tout son sens que si lui correspond une offre abondante d'emplois qui exigent la connaissance de la langue française. Le meilleur incitatif à l'adoption du français comme

« [...] nous avons l'intention de rencontrer des groupes ou associations d'immigrants pour avoir une idée plus juste des embûches et des conditions favorables à leur intégration linguistique ainsi que des attitudes de la société d'accueil. »

langue d'usage commun demeure sans contredit son utilisation et son utilité en milieu de travail.

Dans le même ordre de préoccupations, le Conseil continuera de s'intéresser à la situation des femmes immigrantes et à leurs attitudes et attentes à l'égard de la francisation, ce qui va également dans le sens des observations faites par le Conseil du statut de la femme⁴.

La qualité de la langue

La question de la qualité de la langue fait également partie des dossiers prioritaires du Conseil supérieur de la langue française. La qualité de la langue est objet constant des réflexions du Conseil, mais elle ne se pose plus nécessairement dans les mêmes termes. Comme elle s'évalue à l'aune de la norme, nous croyons qu'il serait intéressant, en premier lieu, d'analyser sous un angle différent la notion traditionnelle de norme. Au lieu de ne considérer la langue qu'en elle-même, il vaudrait probablement la peine de l'envisager comme un bien commun, objet à partager avec des gens venus d'ailleurs et avec des Québécois qui occupent des fonctions diverses dans la société, dont plusieurs vivent la diversité linguistique; une langue partagée de façon inégale, peut-être, mais toujours française.

Certaines interrogations semblent exiger des réponses plus nuancées. Un jugement sur la qualité de la langue, porté en fonction d'une norme idéale, peut-il devenir contreproductif? La personne soumise à une

évaluation peut-elle en retirer une perception négative d'elle-même? Aurait-on intérêt à juger de la performance d'une personne en fonction des situations de communication ou des niveaux de compétence requis pour occuper telle ou telle fonction? Ou encore pour accomplir une tâche donnée? Quelles seraient les conséquences d'une redéfinition de la norme sur les méthodes actuellement utilisées pour mesurer la qualité des productions linguistiques?

Une réflexion sur le concept de norme ne remet nullement en cause l'obligation de maîtriser la langue. En effet, quelles que soient les réponses à ces questions, il reste encore qu'une excellente maîtrise de la langue, orale et écrite, sera socialement exigée dans l'exercice de plusieurs fonctions et sera toujours vue comme souhaitable.

Nous croyons que les réponses à ces interrogations seraient de nature à faire progresser le dossier de la qualité de la langue en apportant certaines distinctions qui s'imposent.

2 D'après *Des valeurs partagées, des intérêts communs. Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles du Québec*, Plan d'action 2004-2007, mai 2004, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

3 *Op. cit.*

4 Conseil du statut de la femme, *Des nouvelles d'elles. Les femmes immigrées du Québec*, Québec, 2005, 104 p.

Les deux thèmes que je viens de présenter n'empêcheront pas le Conseil de s'intéresser à d'autres questions qui relèvent de son mandat, comme l'impact de la qualité de la langue de l'affichage sur les usages linguistiques des consommateurs ou encore le suivi du dossier des modifications orthographiques, en concertation avec des partenaires de la Francophonie.

Je ne voudrais pas présenter le programme de recherche sans faire part d'une préoccupation que je crois partager avec le Conseil. Il est devenu essentiel, dans toute question relevant du mandat de notre organisme, de prendre en compte l'opinion des générations qui ont bénéficié des effets de la Charte de la langue française (couramment appelée loi 101) et qui ont grandi dans un Québec français. Les changements sociaux survenus au cours des dernières années, comme « l'implantation des nouvelles technologies, la mondialisation, l'intégration économique des Amériques, la tendance à l'uniformisation des cultures, la diversification des courants migratoires, la transformation de l'économie fondée désormais sur la connaissance et le savoir et l'évolution du droit⁵ » ont modifié la donne et ont nécessairement eu un effet. Sur des thèmes comme la maîtrise de la langue, l'ouverture aux autres cultures, la connaissance d'autres langues, les générations nées après l'adoption de la Charte de la langue française ne partagent pas nécessairement la même vision, sur tout, que leurs aînés. Une meilleure connaissance de cette vision intergénérationnelle ne peut qu'enrichir nos débats et nous amener par conséquent à produire des avis et des recommandations mieux ajustés aux besoins et aux préoccupations de la société québécoise de demain.

Nos travaux pourraient également s'inspirer avec profit de deux ouvrages parus au cours de la dernière année.

La parution, en mai 2005, du volume *Le français au Québec : les nouveaux défis*⁶ se voulait une occasion de susciter une réflexion renouvelée sur la situation et l'avenir du français au Québec et de faire saisir le grand intérêt d'entreprendre un nouveau chantier de politique linguistique. Depuis l'adoption de la Charte de la langue française (1977), le contexte international a changé; le visage du Québec également. Il est essentiel de prendre en compte ce contexte. En ce qui concerne les défis auxquels le Québec moderne doit faire face, certains des constats de l'ouvrage sont positifs, d'autres suscitent l'inquiétude.

Poussant plus avant la pensée, treize universitaires ou praticiens se sont réunis, à l'invitation du Conseil, autour du thème de la diversité linguistique québécoise. Ils avaient pour mandat d'analyser la question linguistique sous divers

« Une meilleure connaissance de la vision intergénérationnelle ne peut qu'enrichir nos débats et nous amener par conséquent à produire des avis et des recommandations mieux ajustés aux besoins et aux préoccupations de la société québécoise de demain. »

angles et d'explorer des voies d'intervention. Le fruit de leurs travaux et délibérations est présenté dans *Le français, langue de la diversité québécoise*⁷, paru en février 2006. On trouvera plus loin dans ce bulletin un aperçu du contenu de l'ouvrage [p. 7]. Qu'il suffise de dire l'importance que l'on y accorde à l'émergence d'un Québec dont la force sera fondée, de façon significative, sur l'apport de nouveaux arrivants. Ceux-ci construisent avec nous une société dont la richesse dépendra du consensus qu'on établira entre personnes de langues et de cultures différentes, appelées à s'intégrer dans une population dont le français est la langue d'usage commun, mais dans le respect des différences culturelles.

Bien que les idées, suggestions et prises de position exposées dans ces deux ouvrages n'engagent que leurs auteurs, elles n'en alimenteront pas moins les réflexions du Conseil qui se les appropriera, le cas échéant, pour la simple raison qu'elles découlent de constats de réalité. C'est en effet une chose de dresser des bilans, d'ouvrir des

perspectives, de faire de la prospective, c'en est une autre de proposer des mesures ou des gestes susceptibles d'infléchir la situation linguistique en fonction des objectifs de la Charte. C'est au Conseil qu'en incombe la responsabilité et je suis heureux de me joindre à cette équipe.

C'est avec enthousiasme que j'entreprends ce mandat à la présidence du Conseil. Je suis persuadé que notre organisme parviendra à mener à bien ses travaux et arrivera ainsi à faire progresser l'usage de la langue française au Québec.

Conrad Ouellon

Président du Conseil supérieur
de la langue française
Octobre 2005 –

Linguiste de formation, M. Ouellon possède une vaste expérience dans l'enseignement, la recherche et l'administration universitaire. Titulaire d'un doctorat en linguistique, M. Ouellon a principalement fait carrière à l'Université Laval où il a occupé différents postes, dont ceux de directeur du Département de langues et linguistique de la Faculté des lettres, de vice-doyen de cette même faculté, de directeur du Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL) et de directeur-fondateur du programme de maîtrise en orthophonie de la Faculté de médecine.

M. Ouellon a en outre dirigé de nombreux mémoires et thèses auprès d'étudiants à la maîtrise et au doctorat à l'Université Laval. En sa qualité d'expert dans le domaine de la linguistique appliquée, il a également apporté son concours à différentes disciplines des sciences humaines, à plusieurs organismes linguistiques et ministères, et ce, tant au Québec qu'à l'étranger. Sa contribution au développement scientifique dans ces disciplines a aussi donné lieu de multiples publications et conférences.

5 Nadia Brédimas-Assimopoulos, « Préface » dans Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec : les nouveaux défis*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, Fides, 2005, p. 11.

6 *Op. cit.*

7 Pierre Georgeault et Michel Pagé (dir.), *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire*, Québec, CREQC et Québec Amérique, 2006, 347 p. (Débats).

Cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et des prix du Conseil

Suite de la une



Monique Giroux (Québec); Marc Pelletier, directeur des Éditions David, en remplacement de Marie-Andrée Donovan, lauréate du prix Émile-Ollivier; Andrée P. Boucher, mairesse de Québec; Georges A. Arès (Ouest canadien); Marguerite Maillet (Acadie); Michel Tétu (Québec); Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications; Clément Mbom (Amériques); Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne; Jacques Dubois (Autres continents); Conrad Quellon, président du Conseil supérieur de la langue française; Jean Poirier (Ontario); Jeannette Filion-Rosset, vice-présidente du conseil d'administration du Cercle Molière, organisme lauréat du Prix du 3-Juillet-1608.

Charte de la langue française, M^{me} Line Beauchamp, en présence du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Benoît Pelletier, et de la mairesse de Québec, M^{me} Andrée P. Boucher.

L'Ordre des francophones d'Amérique a été décerné à sept personnalités : pour le Québec, M. Michel Tétu, professeur à l'Université Laval, ainsi que

M^{me} Monique Giroux, animatrice à la radio de Radio-Canada; pour l'Acadie, M^{me} Marguerite Maillet, éditrice et professeure retraitée; pour l'Ontario, M. Jean Poirier, ex-député provincial de l'Ontario et président sortant de l'Assemblée des communautés franco-ontariennes (ACFO); pour l'Ouest canadien, M. Georges A. Arès, ex-président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA); pour les Amériques, M. Clément Mbom, professeur de littérature francophone à la City University of New York; pour les autres continents, M. Jacques Dubois, professeur émérite de l'Université de Liège, en Belgique, historien et sociologue de la littérature. Le Prix du 3-Juillet-1608 a été attribué au théâtre manitobain Le Cercle Molière. La vice-présidente de cet organisme, M^{me} Jeannette Filion-Rosset, était présente pour recevoir le Prix. Le prix littéraire Émile-Ollivier a été remis à M^{me} Marie-Andrée Donovan, pour son récit *Les soleils incendiés*, publié aux Éditions David.

La ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Line Beauchamp, a déclaré à cette occasion : « Les femmes et les hommes honorés [...], chacun dans leur domaine, ont contribué de façon exceptionnelle au dynamisme et à la vitalité de la langue française en Amérique. Ils méritent toute notre admiration et je tenais à leur manifester notre reconnaissance ainsi que notre profonde affection. » Le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Benoît Pelletier, a quant à lui mentionné, en ce qui a trait au prix Émile-Ollivier auquel le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes est associé, que « [...] les auteurs contribuent, par leur talent, à l'émergence d'une conscience plus claire, plus nette de notre appartenance à une seule grande communauté de langue française au pays et dans le monde, par-delà nos différences et nos particularités. »

L'Ordre est considéré comme une haute distinction dans le monde de la francophonie et le Prix du 3-Juillet-1608 commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain, tout en rappelant l'importance historique de la ville de Québec pour les francophones d'Amérique.

Notices biographiques des récipiendaires



Michel TÉTU, Québec

M. Michel Tétu a fondé, en 1992, *L'Année francophone internationale*, une revue qui est devenue une référence obligée pour quiconque s'intéresse à la Francophonie. M. Tétu a été notamment Premier Secrétaire général adjoint de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, président fondateur du Comité international des départements d'études françaises et secrétaire général du Conseil international des études françaises.



Monique GIROUX, Québec

M^{me} Monique Giroux a commencé sa carrière à la radio de Radio-Canada en 1986, où elle a créé l'émission *Les refrains d'abord*, qui est devenue par la suite *Les refrains*. Depuis, elle anime le magazine quotidien de la chanson *Fréquence libre*. M^{me} Giroux a su porter la chanson francophone au cœur du combat pour la diversité culturelle. Elle est parvenue à lui redonner une place de choix en permettant à des centaines d'artistes de se faire connaître sur tout le réseau français de Radio-Canada.



Marguerite MAILLET, *Acadie*

M^{me} Marguerite Maillet est professeure émérite d'études françaises. Elle travaille également dans le domaine de l'édition : grâce à la publication de *l'Anthologie de textes littéraires acadiens, 1606-1975* et de *l'Histoire de la littérature acadienne*, elle est parvenue à donner un sens nouveau à des œuvres du passé. La maison d'édition qu'elle a fondée, Bouton d'or Acadie, met à la disposition des jeunes Acadiens des livres d'une grande qualité qui contribuent à développer chez eux le goût de lire en français.



Jacques DUBOIS, *Autres continents*

M. Jacques Dubois, professeur émérite de l'Université de Liège en Belgique, historien et sociologue de la littérature, est l'un des pionniers de la francophonie et des études québécoises en Europe. Il a présidé durant plusieurs années le Centre d'études québécoises de l'Université de Liège. Il a formé maints chercheurs qui sont aujourd'hui des figures de proue dans les études québécoises. Dans toute son œuvre sociologique, la culture québécoise est présente, de façon emblématique.



Jean POIRIER, *Ontario*

M. Jean Poirier a d'abord été actif au sein de l'Association canadienne-française de l'Ontario de Prescott et Russell, avant d'effectuer un passage remarqué en politique. Il a été le premier député à déclarer publiquement qu'il était nécessaire de créer une université de langue française en Ontario et à exiger la mise sur pied d'un réseau de collèges communautaires francophones. Il a de plus contribué à l'adoption de la Loi sur les services en français aux Franco-Ontariens et il a veillé au respect de son application.

Extraits des discours des récipiendaires

Georges A. Arès

« J'ai toujours milité pour le français, pour la communauté franco-albertaine, pour ces communautés francophones du Canada. La gestion scolaire était la pierre angulaire de l'avenir de nos communautés.

J'accepte avec humilité l'Ordre des francophones d'Amérique; je sais qu'il y a beaucoup d'autres francophones dans l'Ouest canadien qui sont aussi méritants parce qu'ils se dévouent avec passion, fierté et détermination pour le développement de la langue française. »



Georges A. ARÈS, *Ouest canadien*

M. Georges A. Arès est intervenu efficacement pour l'avenir de la francophonie en milieu minoritaire. Il a travaillé ardemment pour faire respecter le droit des communautés de langue officielle afin qu'elles accèdent à leur propre système scolaire en Alberta. Il s'est de plus assuré que le gouvernement fédéral maintienne son engagement à aider les communautés francophones et acadienne à se développer. M. Arès a été président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) de 2000 à 2005.

Jacques Dubois

« La distinction dont je suis l'objet et qui m'honore beaucoup me donne l'impression de rejoindre durablement une Histoire qui n'est pas la mienne mais avec laquelle, à différents moments de ma vie, j'ai fait un bout de chemin. Cette Histoire parle d'une langue, d'une culture et de communautés de citoyens. Elle dit la nécessité du combat pour l'affirmation collective dans le respect de la diversité culturelle. »

Monique Giroux

« Cette langue, je la porte comme on porte un drapeau avec respect, à bout de bras et à la force du cœur en priant que ce territoire sans frontière qu'est la francophonie soit à jamais protégé de toute malveillance.

Cette chanson francophone, que je défends de toutes mes tripes et que je répands de toutes mes forces, est pour moi tout sauf une curiosité passagère, ou un sujet comme un autre.

[...] Pour ceux qui sont loin de chez eux, ceux qui ont choisi ce pays, pour qu'ils apprennent à en aimer l'essence. Que notre langue devienne leur richesse et sa maîtrise, leur fierté. »



Clément MBOM, *Amériques*

M. Clément Mbom est professeur de littérature francophone à la City University of New York. Il a toujours réservé une grande place à la littérature québécoise dans son enseignement. À titre de professeur de littérature francophone à New York et comme président de la Société des professeurs de français et francophones d'Amérique, il s'est avéré un interlocuteur efficace pour favoriser le rayonnement du fait français aux États-Unis.

Extraits des discours des récipiendaires (Suite)

Marguerite Maillet

« Un peuple sans histoire et sans littérature ou, ce qui revient au même, un peuple qui se croit dépourvu d'histoire et de littérature, "ne peut avoir comme peuple une estime de soi suffisante pour résister longtemps à l'assimilation". Cette affirmation de Lord Durham explique en grande partie mon travail en littérature pour la jeunesse.

Malgré tous les progrès accomplis dans plusieurs domaines en Acadie, malgré une production abondante et variée dans le secteur des arts et de la culture, je crains fort que bien des jeunes ne finissent leur secondaire sans avoir appris qu'ils ont une littérature bien à eux et faite par les leurs.

Mon plus grand espoir comme Acadienne réside dans la solidarité entre nous, francophones du Canada et francophones d'Amérique. »

Jean Poirier

« Toutes les langues et cultures doivent relever le défi de se faire valoir face à une *mcdonalisation* qui nous guette tous. Avant de savourer ce que nous offrent les autres langues et cultures, il faut être confiant, avoir édifié des assises à l'épreuve de l'érosion. En observant l'évolution de notre société, je ne suis pas certain que nous pouvons nous permettre de relâcher notre vigilance, surtout pour l'avenir de la jeunesse.

Il faudra nous concentrer sur tous les points que nous avons en commun comme francophones; il existe une telle richesse au sein de notre famille, richesse largement inconnue et inexploitée. »

Clément Mbom

« J'ai à cœur de transmettre à mes classes d'étudiants nord-américains – constituées d'Américains, bien sûr, mais également d'Africains, de Chinois, d'Haïtiens, de Japonais, de Polonais, de Russes et j'en passe... – le goût de la littérature francophone, qualificatif unique autour d'une langue que nous avons en partage. Les écrivains dont j'enseigne les œuvres illustrent ce défi de la diversité dans la mesure où tous témoignent non seulement des caractères propres de leurs racines, mais aussi de leurs cultures généralement plurielles.

La nouvelle mission qui nous incombe est de veiller [...] non seulement à la promotion et au développement de la langue française et des cultures francophones, mais surtout à la propagation d'une pédagogie plus dynamique du dialogue des cultures. »

Michel Tétu

« La francophonie d'Amérique constitue en soi une entité.

L'histoire, la littérature au Canada et en Amériques sont passionnantes; l'immigration vient régénérer cette francophonie nord-américaine et prendre la relève des Québécois qui en restent le noyau dur.

Je dois complimenter la ministre et le ministre d'envisager la création d'un centre franco-américain, félicitations. Je promets de contribuer de mon énergie à la réussite d'un projet qui me tient à cœur.

Je remercie le Conseil supérieur de la langue française du fond du cœur. Je me sens profondément honoré. »

Le Prix du 3-Juillet-1608 Le Cercle Molière



Fondé en 1925, le théâtre Le Cercle Molière fête son 80^e anniversaire en 2006. Il s'agit de la plus ancienne troupe de théâtre au Canada. Le Cercle Molière présente des pièces de théâtre en langue française à la population francophone et francophile du Manitoba. Son succès des dernières années est tel que les pièces qu'on y produit ont été jouées à guichet fermé depuis cinq ans. La troupe poursuit comme objectif d'assurer la relève auprès de la jeune génération en lui offrant des possibilités de formation continue dans le domaine de la production et de la création artistiques.

Jeannette Filion-Rosset

Vice-présidente du conseil d'administration du Cercle Molière

« Non seulement le Cercle Molière est-il la plus ancienne troupe de théâtre au Canada, toutes langues confondues, mais c'est aussi la troupe qui connaît la plus forte pénétration de son marché. Pendant huit décennies, le Cercle Molière a présenté une saison de théâtre en langue française. La romancière Gabrielle Roy est montée sur nos planches, l'animateur de télé Henri Bergeron aussi... »

Comment avons-nous survécu et grandi? La vérité, c'est que le Cercle Molière construit son avenir sur le capital humain. En milieu minoritaire, une compagnie de théâtre est aussi une école de formation. Chez nous, il y a des cours, des ateliers, des festivals pour les jeunes. C'est ainsi qu'ont émergé des générations d'artisans de toutes sortes, de dramaturges et d'auteurs dramatiques. »

Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion à poursuivre

En février dernier paraissait *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire*. L'ouvrage, dirigé par M. Pierre Georgeault, directeur de la recherche et de l'administration au Conseil supérieur de la langue française, et M. Michel Pagé, professeur à l'Université de Montréal, a été accueilli favorablement par le président du Conseil supérieur de la langue française, M. Conrad Ouellon. On y présente les résultats d'une réflexion menée par treize universitaires ou praticiens chevronnés qui analysent les implications de la prise en compte de la diversité linguistique québécoise.

Les auteurs partent d'un constat. Ils reconnaissent l'importance grandissante de la diversité linguistique et culturelle au Québec, particulièrement à Montréal, d'où la nécessité de prendre davantage en compte les faits suivants :

- Le Québec comptait 10 % de personnes immigrées parmi sa population totale en 2001;
- les personnes de langue autre que française ou anglaise forment le deuxième groupe en importance à Montréal, bien avant les anglophones;
- plus de 150 langues différentes sont parlées à Montréal.

Ils expriment en outre un appel à une plus grande ouverture, une incitation à tenir compte de la diversité linguistique et culturelle pour faciliter l'intégration linguistique de ces nouveaux venus, et assurer la cohésion et le bon fonctionnement de la société québécoise.

Ce livre constitue une invitation à adjoindre à la politique linguistique un volet d'intégration civique qui comprendrait : une politique de reconnaissance; l'affirmation du droit, pour chaque citoyen, de disposer des moyens lui permettant d'acquérir une bonne maîtrise du français; une politique de responsabilisation qui agit sur les représentations et les attitudes en essayant de relever le niveau de sécurité des groupes linguistiques et en favorisant une représentation positive des groupes linguistiques en présence.

La particularité de cet ouvrage tient au fait qu'il est le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire.

Les treize collaborateurs – philosophes, psychosociologues, sociolinguistes et sociologues – y proposent une réflexion aux citoyens, aux leaders d'opinion et à leurs collègues universitaires intéressés par la question de la langue au Québec.

En résumé, l'ouvrage invite le lecteur à :

- se faire une image plus complète de la situation linguistique et de la dynamique des langues, particulièrement à Montréal;
- valoriser davantage l'apport des néo-Québécois à la vitalité de la langue française;
- clarifier le modèle que la société souhaite privilégier, et arriver à un consensus pour bâtir le Québec français de demain;
- tenir davantage compte des perceptions, des relations intergroupes;
- lier nationalisme civique et ethnicité en proposant un modèle civique d'ordre intégrationniste;
- reconsidérer les rapports qui existent entre la langue et l'identité.

En terminant, il faut préciser que la réflexion et les propositions contenues dans ce livre sont soumises aux membres du Conseil supérieur de la langue française. À l'heure actuelle, le Conseil ne s'est pas encore prononcé sur la conformité des opinions émises dans cet ouvrage avec la pensée officielle et institutionnelle de l'organisme.



Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire, sous la direction de Pierre Georgeault et Michel Pagé, CREQC, Québec Amérique, 2006. Ce livre est en vente en librairie au prix de 29,95 \$.

Un nouveau prix littéraire : le prix Émile-Ollivier

Prix
Émile
Ollivier

Le prix Émile-Ollivier a été remis pour la première fois en novembre 2005 au cours d'une cérémonie organisée par le Conseil au Salon du livre de Montréal. En mars 2006, la remise a eu lieu en même temps que celle de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608.

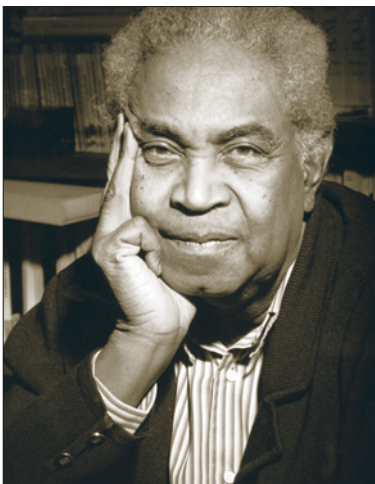
Ce nouveau prix du Conseil, créé et remis en collaboration avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, récompense une œuvre, dans les catégories du roman, de la nouvelle, du récit et de l'essai, publiée en français par une maison d'édition canadienne de l'extérieur du Québec. Les œuvres soumises doivent se démarquer par une bonne maîtrise de la langue écrite, par leurs qualités littéraires et leur originalité, et contribuer ainsi au rayonnement et à la promotion de la langue française.

Par l'attribution de ce prix, le Conseil veut manifester l'importance de la création littéraire et de la maîtrise de la langue française dans la vie culturelle des francophones. Le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes veille à faire connaître le prix et le lauréat auprès du public francophone, au Québec et au Canada.

Nature du prix

Le lauréat reçoit la somme de 5 000 \$ ainsi qu'un parchemin calligraphié portant la signature du président du Conseil supérieur de la langue française et du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne.

Émile Ollivier (1940-2002)



Sociologue et écrivain d'origine haïtienne, Émile Ollivier fut un homme de pensée et d'action éminent au Québec, lieu où il s'exila en 1965.

Émile Ollivier a écrit plusieurs essais; il est également l'auteur d'œuvres de fiction qui ont particulièrement contribué à établir sa renommée. Il a publié cinq romans : *Paysage de l'aveugle* en 1977, *Mère-solitude* en 1983, *Passages* en 1991, *La discorde aux cent voix* en 1986, *Les urnes scellées* en 1995. En 1999, il fit paraître un recueil de nouvelles dans lequel il raconte son enfance et dont le titre évoque son surnom : *Mille eaux*. Puis, en 2001, il publia *Regarde, regarde les lions*, un recueil de nouvelles qui porte le titre d'un conte qu'il avait publié en 1995 dans une édition accompagnée de photos de Mohror. Son plus récent ouvrage de fiction, publié en 2004 à titre posthume, s'intitule *La brûlerie*.

Professeur à l'Université de Montréal, Émile Ollivier fut membre du Conseil de la langue française de 1989 à 1994. Parmi les distinctions qu'il a reçues, on note celles de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la France et de Chevalier de l'Ordre national du Québec.

Pour plus d'informations sur le prix Émile-Ollivier : www.cslf.gouv.qc.ca, section prix et distinctions.

Prix Émile-Ollivier 2005



Estelle Beauchamp



Les enfants de l'été, **Prise de parole**

Le roman *Les enfants de l'été* relate l'histoire de Léa et de Jeanne qui, après la mort de leur sœur Aurélie, s'engagent à écrire les mémoires des cinq sœurs jumelles Therrien dont elles font partie. Elles veulent ainsi donner une voix et un sens à leurs souvenirs, établir un pont entre les générations et apaiser les souffrances d'un drame secret vécu en commun une éternité plus tôt.

Après des études de lettres, Estelle Beauchamp a fait carrière dans l'enseignement des langues à Montréal. Arrivée à Ottawa en 1974, elle a enseigné le français et participé à l'élaboration de matériel pédagogique. Elle se consacre maintenant à l'écriture. Elle est l'auteure de trois romans : *Les mémoires de Christine Marshall* (1995), *La vie empruntée* (1998) et *Les enfants de l'été* (2004); elle publie à l'occasion des nouvelles dans la revue *Virages*.

Prix Émile-Ollivier 2006



Marie-Andrée Donovan



Les soleils incendiés, **Éditions David**

Marie-Andrée Donovan est originaire de Timmins, une ville du nord de l'Ontario; elle demeure à Ottawa depuis plusieurs années. Elle est responsable de l'édition au Corpus d'éditions critiques, un groupe de recherche inter-universitaire et pluridisciplinaire dont les bureaux sont situés à l'Université d'Ottawa, où elle a obtenu son baccalauréat ès arts, en 1989. M^{me} Donovan est l'auteure de plusieurs ouvrages : deux contes pour enfants, quatre récits et deux recueils de nouvelles.

Le récit *Les soleils incendiés* raconte l'histoire de Caroline qui, après avoir vécu très jeune la mort de son père, cherche des moyens pour apprivoiser la peur, la honte, la misère, la tristesse. Jusqu'au jour où elle croise Emmet, avec qui elle partagera, le temps d'un été, le bonheur des silences et des tendresses. Ces brefs instants de joie seront brusquement interrompus par l'incendie de leur lieu de rencontres, un refuge qui est aussi le symbole de leur union : les grands tournesols.

Remise des prix Jules-Fournier et Raymond-Charette



M^{mes} Julie Miville-Dechêne (prix Raymond-Charette), Lorraine Pagé, membre du Conseil et présidente des jurys des prix, Christiane Laforge (prix Jules-Fournier).

– Ces prix, décernés par le Conseil supérieur de la langue française, soulignent la qualité de la langue des journalistes de la presse écrite et électronique.

Le Conseil a remis, en décembre dernier au cours du congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, le prix Jules-Fournier à M^{me} Christiane Laforge, du journal *Le Quotidien*, et le prix Raymond-Charette à M^{me} Julie Miville-Dechêne, journaliste à l'émission *Le point* diffusée à Radio-Canada.

M^{me} Laforge a reçu le prix Jules-Fournier en raison de son talent pour capter l'attention du lecteur dès les premières lignes, pour sa maîtrise exemplaire du français et pour l'élégance naturelle de son style. M^{me} Miville-Dechêne a reçu quant à elle le prix Raymond-Charette pour sa maîtrise exemplaire du français, pour la précision et la clarté avec laquelle elle s'exprime ainsi que pour son style, à la fois rigoureux et sensible.



Julie Miville-Dechêne est journaliste à la Société Radio-Canada depuis 1977, où elle a fait ses débuts à titre de documentaliste. En 1979, elle devient reporter et rédactrice aux services des nouvelles de la radio et de la télé. Par la suite, elle est correspondante à Toronto, au service des nouvelles nationales télévisées (1987 à 1989), puis à la Colline parlementaire à Ottawa (1989 à 1994) et dans le district de Washington (1994 à 1998). Elle est titulaire d'un baccalauréat en science politique de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise

sur les relations canado-américaines de l'université Columbia, dans l'État de New York.

En vingt-cinq ans de métier, Julie Miville-Dechêne a traité de divers sujets comme l'agonie de l'Accord constitutionnel de 1987 (accord du lac Meech), le débarquement des troupes américaines à Haïti, le retour du président Aristide, l'attentat d'Oklahoma City; elle a porté à la connaissance du public des pans de la réalité étatsunienne parfois peu glorieux. Elle a également présenté des reportages sur des sujets à valeur sociale comme les effets secondaires des vaccins. On lui doit en outre l'un des premiers reportages télévisés sur le phénomène du harcèlement psychologique au Québec, au cours duquel des victimes se sont exprimées ouvertement.

Elle collabore à titre de journaliste à l'émission *Le point* depuis 1999, et elle a fait un passage à l'émission *La facture* en 2003 et en 2004.



Christiane Laforge est née en Belgique, mais vit au Saguenay depuis son enfance. Après ses études collégiales, elle est retournée dans son pays d'origine pour un séjour de dix-huit mois qui l'a menée à faire ses débuts en journalisme : elle y a effectué un stage à titre de critique en arts visuels sous la direction de Jacques Collard, écrivain et critique d'art pour la revue belge *Pourquoi Pas?* Depuis 1973, elle travaille au *Quotidien de Saguenay*. Ses premiers articles concernaient les domaines des arts, des affaires sociales et de la condition féminine. En 1995, au moment où deux

journaux de la région fusionnent (*Le Quotidien* et *Le Progrès-Dimanche*), elle devient chef de la section des arts.

Parmi les nombreux articles qu'elle a rédigés en trente ans de carrière, on note ceux portant sur la relève artistique, la légitimité de l'existence des écoles de musique en région et de celle des troupes de théâtre, l'orchestre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que plusieurs articles ayant trait aux arts visuels. De plus, elle collabore sporadiquement à divers magazines et elle est l'auteure d'une dizaine d'ouvrages, dont deux recueils de poèmes.

Première femme à obtenir le Prix du journalisme Auguste-Bécharde de la Société nationale des Québécois, Christiane Laforge a aussi remporté le Prix du journalisme en arts et culture à plusieurs reprises, ainsi que le premier prix du journalisme du Grand Prix des Hebdomadaires en 2001, toutes catégories confondues.

Résolution commune des conseils supérieurs de la langue française et organismes de gestion linguistique de la France, de la Suisse romande, du Québec et de la Communauté française de Belgique

Les conseils supérieurs de la langue française et organismes de gestion linguistique de la France, de la Suisse romande, du Québec et de la Communauté française de Belgique ont convenu d'une résolution, au cours d'une rencontre qui avait lieu à Bruxelles, le 2 décembre dernier.

Sous l'égide du Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ils souhaitent qu'une concertation s'instaure entre les ministres et les autorités chargés de la politique linguistique dans les États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie. Cette concertation permettrait de créer les conditions d'un dialogue régulier entre ces États et gouvernements, en vue notamment de renforcer le statut et l'usage du français dans l'espace francophone ainsi que sa diffusion hors de cet espace, et ce, dans une double perspective de promotion de la langue française et de valorisation de la diversité linguistique.

De plus, la résolution indique que, pendant le prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage organisé à Bucarest les 25 et 26 septembre 2006, on examinera le principe d'une conférence ministérielle ayant pour mandat de définir un plan d'action à cet égard, susceptible d'être adopté au Sommet qui se tiendra à Québec en 2008.

Thèmes des trois prochains séminaires

Par ailleurs, les trois thèmes qui feront l'objet des séminaires des trois prochaines années ont été déterminés par la même occasion :

- L'intercompréhension linguistique (Suisse), en 2006;
- La langue de travail (France), en 2007;
- La variation linguistique, norme et évaluation de la qualité (Québec), en 2008.

Banquet de la Francophonie de l'Assemblée des communautés franco-ontariennes (ACFO)

Le président du Conseil a assisté au banquet de la Francophonie, organisé par Jean Poirier, président sortant de l'ACFO de Prescott et Russell, nouvellement nommé membre de l'Ordre des francophones d'Amérique. L'événement se déroulait à Embrun, en Ontario, le 4 mars dernier.

Gala du 30^e anniversaire de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Le président du Conseil a assisté au gala soulignant le 30^e anniversaire de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada qui avait lieu à Ottawa, le 28 novembre dernier.

Pour s'abonner au Bulletin

L'abonnement au *Bulletin du Conseil supérieur de la langue française* est gratuit. Pour recevoir la version imprimée, faire un changement d'adresse ou annuler un abonnement, il suffit de retourner ce coupon, dûment rempli, par la poste. Vous pouvez également télécharger la version électronique du *Bulletin*, à l'adresse Internet suivante : www.cslf.gouv.qc.ca.

Monsieur Madame

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Ville _____

Province _____

Pays _____

Code postal _____

Cette adresse est celle de
 mon domicile mon bureau

La présente est
 un nouvel abonnement
 un changement d'adresse
 une annulation

Champs d'activité ou d'intérêt :

Préciser, s'il y a lieu :

Exemples : Professeur de **philosophie**
Journaliste **chroniqueur**
en **économie**

Le Conseil supérieur de la langue française a pour mission de conseiller le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec.

Le Conseil supérieur de la langue française est composé de huit membres, nommés par le gouvernement.

Ces membres sont :

M Conrad **Ouellon**,
président;

M^{me} Isabelle **Beaulieu**,
politologue;

M. Mario **Beaulieu**,
éducateur au Centre jeunesse de Laval;

M^{me} Enith **Ceballos**,
professeure d'espagnol à l'Université Laval;

M^{me} Jane **Jenson**,
professeure titulaire en science politique
à l'Université de Montréal;

M^{me} Louise **Laurin**,
porte-parole de la Coalition pour déconfessionnaliser
le système scolaire;

M^{me} Lorraine **Pagé**,
présidente du jury des prix;

M. Roger **Plamondon**,
directeur régional, Québec, de Home Depot
du Canada inc.

Le *Bulletin du Conseil supérieur de la langue française* paraît habituellement 2 fois l'an. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et les idées émises ne sont pas nécessairement celles du Conseil.

Conception graphique

Perfection Design

Mise en pages et édition électronique

Interscript

Impression

JB Deschamps

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales
du Québec,
1998 ISBN 2-550-33282-2

*Reproduction autorisée avec mention
de la source.*

Adresser toute correspondance à :

Stéphanie Vallée

Responsable des communications
Conseil supérieur de la langue française

800, place D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : (418) 643-2956

Télécopieur : (418) 644-7654

Courriel : stefanie.vallee@cslf.gouv.qc.ca

Port de retour garanti

Conseil supérieur
de la langue
française

Québec 

Numéro d'enregistrement
de la Société canadienne
des postes 40005655